



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3692

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Saint Didier au Mont d'Or**

objet : **Liaison des réservoirs d'eau potable : Mont Thou/Paillet/Letra - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin**

**Président : Monsieur David Kimelfeld**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 18 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 10 juillet 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burillon, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneure, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Burrucand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb.

**Conseil du 8 juillet 2019****Délibération n° 2019-3692**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Saint Didier au Mont d'Or

objet : **Liaison des réservoirs d'eau potable : Mont Thou/Paillet/Letra - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 13 juin 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

**I - Contexte**

Les services d'élévation des réservoirs de Létra, Mont Thou, Bellevue et Bussière Jardinière, permettant d'alimenter en eau potable les Communes des Monts d'Or (Limonest, Saint Didier au Mont d'Or et Saint Cyr au Mont d'Or) sont particulièrement vulnérables. En effet, leur alimentation est uniquement dépendante de la station relais Ormes Bussièrès et en cas d'arrêt ou de panne de celle-ci, 5 600 abonnés sont privés d'eau.

L'étude de sécurité, réalisée en 2005 par la direction adjointe de l'eau, a mis en exergue l'importance d'apporter un secours à ce secteur via une liaison avec les ouvrages existants à proximité et alimentés par une chaîne élévatoire différente.

Depuis, plusieurs études complémentaires ont été réalisées pour valider les opportunités, affiner les scénarios de tracé des conduites et de localisation de la station relais, identifier les conséquences potentielles sur les abonnés et le fonctionnement des ouvrages existants et vérifier la faisabilité technique et foncière.

**II - Description du projet**

Les caractéristiques du scénario retenu pour permettre l'alimentation en eau du réservoir de Letra à partir de celui de Paillet sont les suivantes :

- création de 850 m de conduite diamètre 300 mm en fonte ductile, route de la Garde à Limonest, en parallèle du réseau existant diamètre 100 mm maintenu,
- création d'une station relais partiellement enterrée (capacité pompes 350 m<sup>3</sup>/h - 136 mCE), sous la parcelle privée cadastrée E626 à Limonest,
- création de 880 m de conduite diamètre 300 mm et abandon de la conduite diamètre 100 mm existant (reprise des branchements associés nécessaire),
- organes hydrauliques nécessaires au fonctionnement (chambre de vannes, by-pass au niveau de la station relais des Ardelets etc.).

La liaison complémentaire initialement prévu entre les réservoirs de Letra et Mont Thou a été abandonnée compte tenu du faible intérêt hydraulique (faible capacité du réservoir de Mont Thou et peu d'abonnés concernés) et du surcoût financier (2 km de conduite diamètre 150 mm à créer et une station relais de 80 m<sup>3</sup>/h).

Pour cela, il est prévu :

- 2019 : études complémentaires (diagnostic faune-flore, état des lieux acoustique, débroussaillage, reconnaissances géotechniques, levés topographiques, investigations complémentaires, etc.),

- 2<sup>nd</sup> semestre 2019 : finalisation de l'acquisition foncière,
- fin 2019 - 1<sup>er</sup> semestre 2020 : lancement du marché de maîtrise d'œuvre et suivi de la procédure,
- mi-2020 - 1<sup>er</sup> semestre 2021 : études de maîtrise d'œuvre,
- mi-2021 : autorisation de programme complémentaire,
- 2<sup>nd</sup> semestre 2021 - début 2022 : lancement du marché de travaux et suivi de la procédure,
- mi-2022 - mi 2023 : travaux.

### III - Coût du projet

Le coût complémentaire du projet est égal à 346 400 €HT au budget annexe des eaux.

Le projet a fait l'objet d'une individualisation partielle pour un montant de 53 600 €HT à partir de l'autorisation de programme études.

Ce projet n'est, à ce jour, pas éligible à une aide de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge du délégataire du contrat de délégation de service public d'eau potable ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** les travaux de liaison des réservoirs d'eau potable de Mont Thou/Paillet/Letra sur la Commune de Saint Didier au Mont d'Or.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P20 - Eau potable pour un montant de 346 400 €HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 41 700 €HT en 2019,
- 174 000 €HT en 2020,
- 42 000 €HT en 2021,
- 49 500 €HT en 2022,
- 39 200 €HT en 2023,

sur l'opération n° 1P20O5598.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc portée à 400 000 € HT en dépenses en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 53 600 € HT à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2019.**

.

.